

## **Communiqué de presse**

### **Centre Communal d'Action Sociale : Renouvellement du Conseil d'Administration**

Suite au renouvellement du Conseil Municipal de la Ville de Sélestat, il sera prochainement procédé au renouvellement des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Il appartient aux associations participantes à des actions de prévention, d'animation ou de développement social dans la commune de proposer leur(s) représentant(s).

Parmi les membres nommés doivent figurer : un représentant des associations de retraités et de personnes âgées, un représentant des associations de personnes handicapées et un représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions. Les associations ayant le même objet peuvent proposer une liste commune.

Lesdites associations peuvent proposer des personnes susceptibles de les représenter en adressant une liste comportant au moins trois personnes.

Pour être recevables, les candidatures doivent concerner des personnes habilitées à représenter l'association, non fournisseurs de biens ou de services au Centre Communal d'Action Sociale et dont le siège social doit se trouver dans le département.

Les listes sont à adresser à

Monsieur le Maire de Sélestat,  
Président du Centre Communal d'Action Sociale,  
B.P. 40188  
67604 SELESTAT CEDEX

ou être remises à l'accueil de la Mairie pour **le 22 avril 2014** au plus tard.

**Contact presse :**

Centre Communal d'Action Sociale  
03 88 58 85 80